



VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 12 décembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 04
Nombre de conseillers votants : 34
Date de convocation : 06 décembre 2016
Date de publication : 20 décembre 2016

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFEVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sévin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PECHINOT, M. Jean-Pascal FICHERE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Esther SCHLEGEL, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, Mme Phanie BOUVRET, M. Jean BORDAT

Référence

N° 16.12.12.174

Commission

Aménagement de la Ville

Objet

Classement dans le domaine public : rue Anne Frank

Secrétaire de séance

Jean BORDAT

Rapporteur

Philippe JABOVISTE

Conseillers absents ayant donné procuration :Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Alexandre DOUZENEL
M. Mathieu BERTHAUD à Mme Isabelle DELAINE
M. Ako HAMDAROU à Mme Phanie BOUVRET

Mme Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE à Mme Nathalie JEANNET (à partir DCM n°16.12.12.155)

Conseillère absente non représentée :

Mme Sylvie HEDIN

Conseillers absents en cours de séance:

Mme Phanie BOUVRET (DCM n°16.12.12.152) ; M. Stéphane CHAMPANHET (DCM n°16.12.12.178-179-180)

En octobre 2009, le Conseil Municipal a approuvé la création d'un lotissement communal de dix-huit lots au lieu-dit « la Faulx » sur un tènement foncier d'environ 23000 m² acquis par la Ville de Dole un an auparavant.

En janvier 2014, le permis d'aménager était délivré et les travaux de viabilité et d'agencement des espaces communs étaient achevés un peu plus de deux ans plus tard. Cette situation a permis au Conseil Municipal d'approuver la vente des premiers lots en juin dernier. La voie de desserte de cette opération, baptisée « rue Anne Frank » par délibération du 24 septembre 2013, peut par ailleurs être classée dans le domaine public selon les dispositions de l'article L141-3 du Code de la Voirie Routière.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 6 décembre 2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le classement dans le domaine public de la rue Anne Frank, soit la parcelle provisoirement cadastrée section AP n° 429p dont la contenance reste à déterminer.

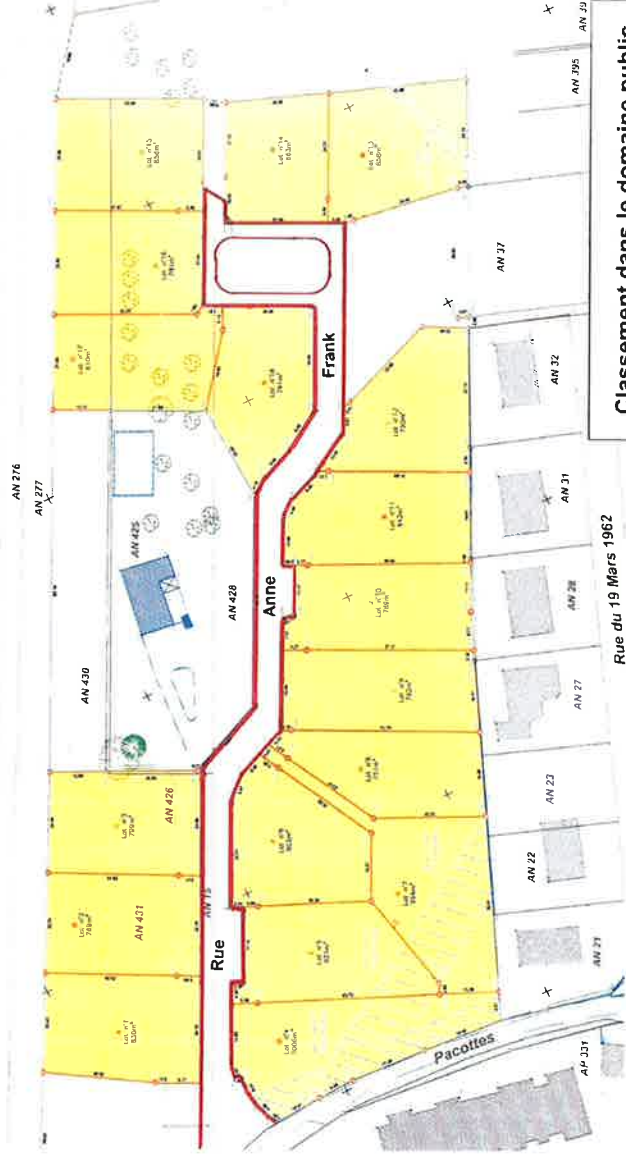
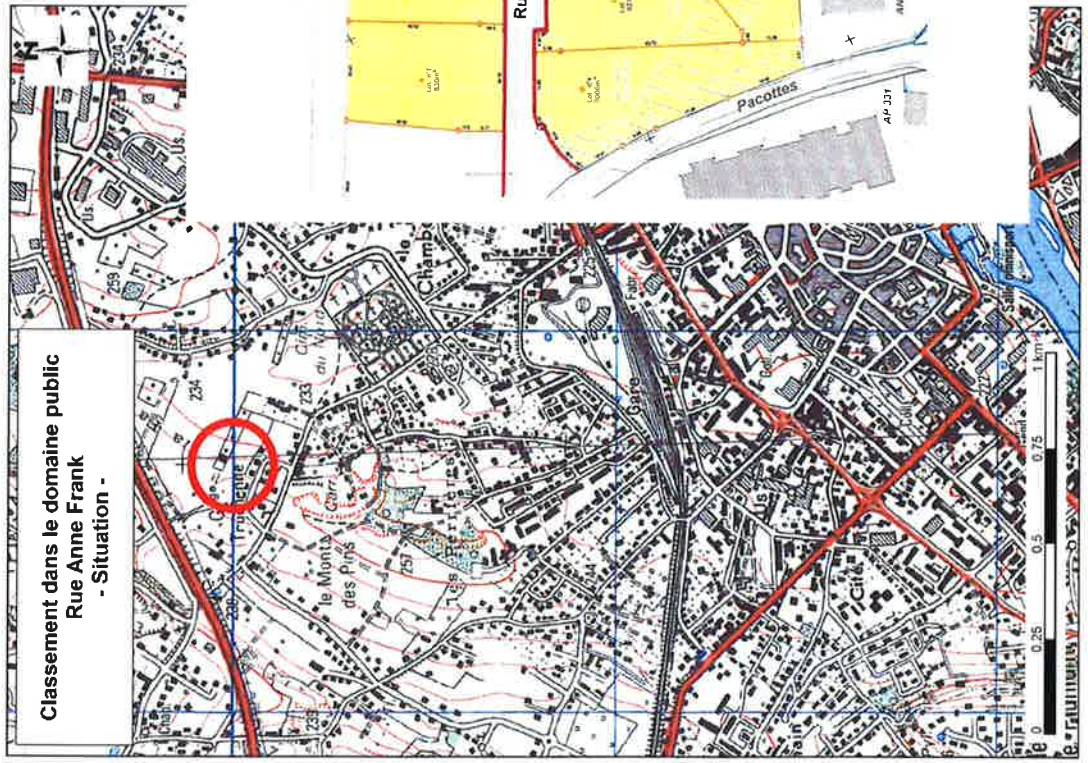
Fait à Dole, le 13 décembre 2016
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- ◆ Pilotage et Coordination
- ◆ Trésorerie Principale
- ◆ Pôle Moyens et Ressources/Finances
- ◆ Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- ◆ Pôle Topographique de Gestion Cadastre - Centre des finances Publiques - 2 rue Turgot - 39033 LONS LE SAUNIER Cedex 9

Jean-Marie SERMIER.

Classement dans le domaine public Rue Anne Frank – Lotissement « La Faulx »



Classement dans le domaine public
Rue Anne Frank
- Situation -

Rue du 19 Mars 1962

